

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 48 (1991)
Heft: 6

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

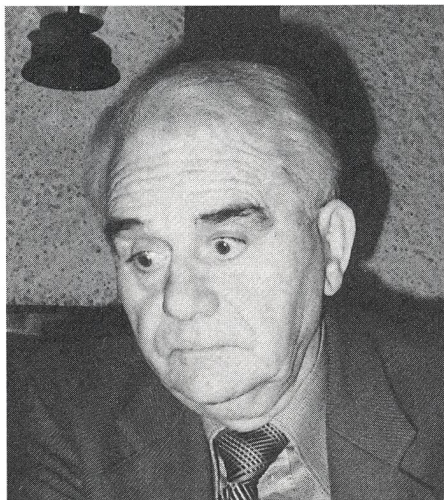
Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

André Juilland restera parmi nous

Charles Wenger, chef de la section J+S

Ignorant tout de sa récente défaillance cardiaque et de son hospitalisation, j'ai été bouleversé en apprenant le décès d'André Juilland.



Pendant près de trente ans, j'ai eu le privilège de le côtoyer. Figure charismatique, il a été pour moi un exemple en tout point. Réfléchies, ses interventions ne passaient jamais inaperçues et, souvent, ses réflexions permettaient de résoudre les problèmes pendents. Sa franchise, son amitié sans faille, son dévouement exemplaire faisaient de lui un homme, un ami, un collègue avec qui il était agréable de collaborer. Nombreuses sont les commissions et les conférences fédérales au sein desquelles il a siégé et, partout, son avis faisait autorité.

Bien entendu, c'est son canton, le Valais, qui a le plus largement bénéficié de son savoir et de son dynamisme, à l'IP d'abord, puis à l'EPGS et enfin, en 1972, à Jeunesse + Sport.

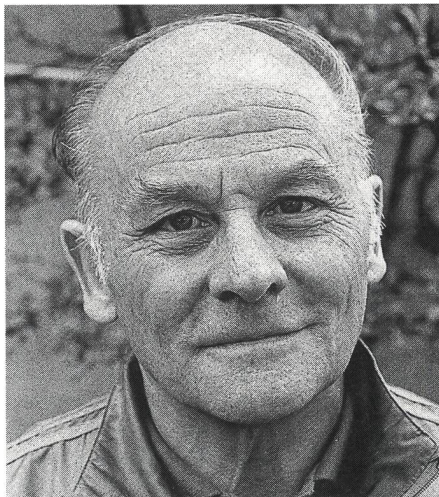
Mais, au cours des années, il ne s'est pas contenté d'administrer, il a aussi «développé»! Le Centre sportif d'Ovronnaz: c'était lui! Le soutien inconditionnel aux associations sportives et la Fondation de l'Aide sportive valaisanne, dont il assumait la présidence jusqu'en 1988: c'était encore lui! La création d'une Commission intersports ayant pour mission de se pencher sur les problèmes des associations: c'était toujours lui!

Nous garderons d'André Juilland le souvenir d'un ami au grand cœur. Adieu l'ami, ton engagement n'a pas été vain et ton souvenir restera parmi nous!

Service des sports cantonaux: un chef part à la retraite!

Jules Zehnder (Schwyz)

Jules Zehnder, c'est une vie entièrement vouée au sport et, en particulier, aux disciplines d'endurance. Champion suisse de marathon en 1954 et 1955, il a également obtenu des médailles sur 10 000 m et 5000 m. Mais c'est peut-être dans les courses militaires qu'il s'est fait, en Suisse alémanique du moins, la plus solide réputation.



Les années passant, il glissa progressivement dans les rangs des organisateurs et n'hésita pas à flirter également avec la politique: conseiller communal, à Schwyz, de 1962 à 1968, membre du Parlement cantonal de 1968 à 1972.

C'est le 1er décembre 1963 que Jules Zehnder a pris ses fonctions de chef du Service des sports du canton de Schwyz. Il participa donc activement, lui aussi, à la mise en place de Jeunesse + Sport.

Homme de terrain avant tout, Jules Zehnder est, aujourd'hui encore, actif comme expert J+S Excursions et plein air, Gymnastique, Fitness, Ski et Ski de fond.

Durant toutes ses années d'activité, Jules Zehnder s'est engagé sans compter pour la cause du sport et ceux qui l'ont fréquenté ne sont pas prêts d'oublier ses interventions tranchées au

cours desquelles voix et corps ne faisaient qu'un. Aujourd'hui, il prend une retraite bien méritée. Mais cela ne veut pas dire qu'on ne le reverra plus sur les terrains de sport, soit comme participant à des épreuves populaires, soit en tentant de donner de nouvelles impulsions au sport des aînés. Le merci de l'EFSM concerne donc, lorsqu'il s'adresse à lui, autant le travail accompli que l'ouvrage en cours et à venir.

Hansueli Ehrler

C'est Hansueli Ehrler qui a été nommé par le Conseil d'Etat du canton de Schwyz pour succéder à Jules Zehnder. Le nouveau responsable des sports vient de Küssnacht am Rigi. L'athlétisme est un de ses sports favoris et il a même été membre du comité de l'Association cantonale schwyzoise de ce sport. Mais Jeunesse + Sport lui est également très familier, tout comme le journalisme sportif, ce qui ne manque pas d'attrait. Bienvenue à lui! ■



Réservez dès maintenant pour 1991

Camps polysportifs pour école et associations sportives

Notre centre sportif vous attend au bord du lac de Neuchâtel dans un endroit de rêve!

Installations:

- halle de tennis (5 courts)
- 4 courts de tennis extérieurs
- 4 courts de squash
- halle omnisports (volley, basket, badminton, etc.)
- 1 minigolf
- planches à voile
- 1 terrain de football
- endroit idéal pour le jogging
- randonnée en vélo

Possibilités d'hébergement:

- camping (au bord du lac)
- protection civile (nouveaux locaux avec cuisine)
- hôtel (à 2 km)

Repas:

Aussi possible dans notre restaurant (restaurant muni d'une salle à manger ou salle de théorie)

Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser à:

Walter Zwygart
Centre de Tennis +
Squash CIS
La Tène
2074 Marin
Tél. 038 33 73 73/74

Chalet du soldat de Fribourg

Il n'est pas rare que des moniteurs Jeunesse+Sport, surtout dans les branches telles qu'Excursions et plein air ou Alpinisme, recherchent des possibilités de logement d'où ils pourront organiser leurs expéditions. J'ai reçu, du canton de Fribourg, l'histoire du «Chalet du soldat» qui, aujourd'hui, est prêt à remplir cette fonction. (Y.J.)



Durant la dernière guerre, l'idée d'une cabane de montagne a fait son chemin dans un esprit d'idéalisation montagnarde et en fidélité avec ce que fut la mobilisation. A l'origine, le bat fus mont 16 (fribourgeois) envisageait la construction d'un chalet susceptible de favoriser l'entraînement alpin des soldats. Elargi à tout le rgt inf mont 7, le projet devint réalité en été 1944, la première pierre étant posée au pied des Gastlosen. Le 23 septembre 1945, dans le site de l'Obersattel, sur le territoire de la commune gruyérienne de Jaun (Bellegarde) et, de ce fait, à la frontière des langues, le «Chalet du régiment» était inauguré. Sa fonction a toujours dépassé un aspect purement pratique. Selon le commandant du régiment d'alors, il «s'agissait d'un souvenir du service ac-

tif, d'un symbole de la volonté de perpétuer l'effort au service du pays».

*

En 1952, les statuts du Chalet ont été modifiés et il devenait le «Chalet du soldat de Fribourg», c'est-à-dire de tous les corps de troupe et unités fribourgeois.

*

Aujourd'hui, il est destiné à favoriser l'aptitude des troupes fribourgeoises en montagne, à maintenir les liens de camaraderie créés pendant le service et à soutenir le tourisme et les activités sportives. De ce fait, on y trouve des militaires, bien sûr, mais aussi des membres des clubs alpins, des participants à des cours de différentes organisations de jeunes, des écoliers, des varappeurs et des randonneurs de toutes sortes.

Situation, accès, fonction

Altitude

Le chalet est situé au pied des Gastlosen, dans un site grandiose, à une altitude de 1750 m.

Accès (propositions d'excursions)

– de *Pra Jean*: route carrossable jusqu'à La Féguelena (pt 1420): de là, à pied, par la Gueyre – Schänis – Roten Herd.

Temps de marche: 4 h 30 de Pra Jean, 2 h 45 de La Féguelena.

– de *Im Fang* (La Villette): route carrossable jusqu'au-dessous de Schänis (pt 1424), à pied par Roten Herd (Terre Rouge).

Temps de marche: 2 h 45 de Im Fang, 1 h de Schänis.

– de *Jaun* (Bellegarde): route carrossable jusqu'au pt 1423, à pied par les Sattel.

Temps de marche: 2 h 45 de Jaun, 1 h du pt 1423.

– de *Abländschen*: à pied par le Col du Loup (Wolfsort).

Temps de marche: 3 h.

– de *Saanen* ou *Rougemont*: route carrossable de la vallée des Fénils jusqu'aux Adannes, à pied par le Col du Loup.

Temps de marche: 5 h de Saanen ou Rougemont, 3 h 30 des Adannes.

– de *Flendruz*: route carrossable jusqu'aux Ciernes Picat, à pied par la Féguelena – La Gueyre – Schänis – Roten Herd.

Temps de marche: 5 h de Flendruz, 4 h de Ciernes Picat.

Base de départ

Idéal pour la varappe dans les Gastlosen et pour des excursions plus ou moins exigeantes:

Col du Loup (Wolfsort)	1921 m
Wandfluh	2132 m
Oberberggabel	1827 m
Dent de Savigny	2252 m
Hochmatt	2151 m
etc.	

Logement

- 120 places en lits de camps, dortoirs de 8, 12, 18 et 40 places.
- Pension complète.
- Ouvert de la fin mai à la mi-octobre.

Gardien du chalet

Pour obtenir d'autres renseignements, sur les prix notamment, il suffit de s'adresser à Edwin Mooser, 1655 Im Fang. Tél. 029 7 82 35 ou 029 7 81 42. ■

Solution:

Un jeu et on «sport» mieux...

Le mot masqué: 2. AVIRON

Carré d'as Jeunesse + Sport

Charles Wenger, chef de la section J+S



Quo vadis assistance?

De nos jours, l'assistance fait partie du quotidien. Je serais même tenté de la qualifier d'envahissante. Qui n'a jamais entendu parler d'assistance aux réfugiés, aux filles-mères, aux pères divorcés, aux alcooliques, aux jeunes en détresse et j'en passe? Toutes ces formes d'assistance ont deux dénominateurs communs: lutter contre un mal endémique, et coûte cher à la société.

Dans cette pléthore d'assistances, Jeunesse+Sport se devait d'avoir la «sienne», une assistance gratuite pour ses bénéficiaires et dont le but n'est heureusement pas, comme pour tant d'autres, de combler une tare de la société.

Le but de l'assistance J+S est défini comme suit: elle sert au perfectionnement des moniteurs en les secondant sur les plans technique, méthodologique et organisationnel dans les activités pratiques qu'ils exercent avec les jeunes. Elle contribue aussi, en outre, à éviter les risques prévisibles tout en exerçant un rôle discret de contrôle. Et pourtant, malgré une tentative de réanimation du système en 1980 et en 1990, elle s'essouffle un peu plus d'année en année.

Pourquoi cela? Les causes sont multiples. En voici quelques-unes parmi les plus importantes:

- Le moniteur d'aujourd'hui est plus indépendant que celui d'autrefois;
- L'expert préfère remplir une tâche de formateur dans un cours de moniteurs ou de perfectionnement;

- L'assistance exige du conseiller des qualités intrinsèques plus élevées;
- Le bon conseiller manque de temps pour l'assistance, car il exerce de multiples autres fonctions;
- Le conseiller, de par la nature même de l'assistance, est automatiquement mis dans une situation de confrontation qu'il ne lui est pas toujours aisé de résoudre;
- Faire appel à un conseiller est souvent ressenti, par le moniteur, comme un constat de faiblesse personnelle;
- etc.

L'assistance, comme tout autre procédé pédagogique, a pour objectif de devenir superflue. L'aide qu'elle prodigue ne doit en effet pas rendre le moniteur dépendant, mais autonome. Aurions-nous déjà atteint ce but?

Je pense que non! L'arrivée constante de nouveaux moniteurs, l'inactivité de certains et le perpétuel renouveau de J+S sont des éléments qui constituent des raisons suffisantes pour justifier l'existence des conseillers. En octobre 1990, un projet intitulé «Assistance promotionnelle» a été lancé. Il se caractérise par le fait que les fédérations sportives sont directement engagées à passer aux actes. La finalité de cette forme d'assistance n'est donc pas d'être aux côtés des moniteurs qui ont annoncé une manifestation J+S, mais plutôt de relancer l'action des moniteurs et des clubs inactifs.

Les fédérations sportives sauront-elles saisir l'occasion qui leur est ainsi offerte? Jusqu'à ce jour, les actions de

ce genre ne sont pas légion et je serais même tenté de dire: «Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?»

Depuis plus de six mois, les rapports des conseillers parviennent à l'EFSM. Si, à l'heure qu'il est, je devais établir un bilan de l'assistance sur la base de leur contenu, il aurait à peu près cette teneur:

- Rien à signaler!
- Beaucoup de frais pour peu d'effets;
- L'assistance dans sa forme actuelle a-t-elle encore une raison d'être?

Ce ne sont là, sans doute, que des apparences et elles ne reflètent pas la réalité du travail d'assistance prodigué. Pourtant, même si cette dernière est un maillon important de la structure de J+S, je suis convaincu que nous devons modifier le système actuel, ne serait-ce que pour avoir bonne conscience vis-à-vis de la dépense annuelle de près de 400 000 fr.

Utopie ou réalisme?

Au vu de ce qui précède je préconiserais, sans toutefois entrer dans les détails, la restructuration suivante:

- Maintenir l'assistance administrative et/ou préalable pour les cours de branche sportive présentant des risques dans leur application;
- Maintenir la possibilité d'engager des conseillers de cours de branche sportive dans des cas particuliers (nouveaux/jeunes moniteurs, contrôles, etc);
- Donner la possibilité, à chaque moniteur qui le désire, de faire appel aux services d'un conseiller;
- Renoncer, sauf cas particuliers, à un envoi systématique des programmes aux conseillers pour assistance administrative;
- Intensifier les projets de promotion destinés par exemple:
 - à développer une activité sportive dans un canton ou une région
 - à animer des clubs, des moniteurs inactifs.

Ces projets feraient l'objet d'une conception succincte accompagnée d'une évaluation financière et la Confédération octroyerait un montant forfaitaire aux initiateurs pour les réaliser.

Il est bien évident que ce mode de financement nécessiterait, pour être applicable, une modification des bases légales.

Moralité: Si les fédérations sportives, de concert avec les services cantonaux J+S et l'EFSM, ne saisissent pas aujourd'hui l'occasion qui se présente, cette chance existera-t-elle encore demain? ■